

Bruit

P. HUBERT 05/02/04

Les nuisances sonores vont enfin être mesurées

TOUS LES SONDAGES le confirment : pour les Français, le bruit est la principale source de nuisances. En Essonne, un observatoire départemental du bruit vient d'être créé. C'est seulement le deuxième d'Ile-de-France, après celui des Hauts-de-Seine. Cette nouvelle instance associe notamment la préfecture, la Direction départementale de l'équipement (DDE) mais aussi les communes ou des entreprises du bâtiment. Première de ses missions : répertorier sur une carte toutes les zones exposées au bruit.

« Nous traiterons alors le problème à la source »

« Nous allons commencer par entrer dans un logiciel informatique des données comme le volume de trafic, le pourcentage de poids lourds ou le nombre de voies, explique Romain Bocognani, qui suit le projet pour la DDE. Ce travail nous permettra de dresser une carte en fonction du niveau de bruit émis. » Entre les nationales (N 6, N 7, N 20...) ou les autoroutes (A 6, A 10...), près de 300 kilomètres de chaussées sont susceptibles de rentrer dans ce schéma. S'y ajouteront les voies ferrées mais, ce qui risque de provoquer

beaucoup de mécontentement, pas les nuisances aériennes.

Les résultats seront ensuite confrontés au terrain. Un acousticien arpentera toute l'année chaque zone, « quasiment maison par maison, allant même jusqu'à noter le nombre de fenêtres donnant sur les routes », explique la DDE. Apparaîtront alors les « points noirs bruits »,

qui seront hiérarchisés fin 2004/début 2005 par l'observatoire, en fonction par exemple de l'intensité ou du nombre d'habitants. « Nous traiterons alors le problème à la source en construisant des murs ou en changeant les revêtements. »

Des subventions seront accordées aux bâtiments concernés, s'ils ont été construits avant 1978 ou avant les infrastructures mises en cause. « Les sommes disponibles dans le cadre du contrat de plan Etat-région

2000-2006 sont déjà attribuées, reconnaît toutefois Denis Prieur, préfet de l'Essonne. Mais le prochain plan devrait réserver des crédits suffisants. La démarche est radicalement nouvelle. Pour la première fois, nous disposerons d'une carte du bruit objective. Les travaux se feront lorsqu'ils seront vraiment nécessaires et non pas en fonction des lettres de réclamation ou du lobbying de telle ou telle association. »

NICOLAS JACQUARD

« Cette fois-ci, j'y crois ! »

FRANÇOISE PENELLON, riveraine de la RN 118

DEPUIS 1964, Françoise Pénellon habite une belle bâtisse située en bordure de la RN 118, à Bièvres. « Près de 100 000 véhicules passent chaque jour sous mes fenêtres, explique-t-elle. Sans compter les travaux effectués en ce moment la nuit pour mettre en place le système Sirius (NDLR : le système qui permet d'informer par panneaux les automobilistes sur les temps de parcours). C'est infernal. » En trente ans, Françoise Pénellon a appris à se méfier des effets d'annonce. « Mais cette fois-ci, j'y crois !, assure-t-elle. La création d'un observatoire départemental du bruit est une bonne mesure. Mais il faut que l'on ait enfin du concret. » Du concret ? Une indemnisation ou tout au moins une subvention pour réaliser des travaux de protection sur sa maison. « J'espère que Bièvres sera prioritaire pour des travaux entre 2007 et 2015. » A son initiative, plus de 1 300 habitants ont signé une pétition contre le bruit. Une association devrait être créée dans les prochaines semaines.

N.J.



(L.P./ARCHIVES/N.J.)